

LE PASS SANTE JEUNES ?

lundi 8 février 2021, par [LABARDE CLAUDE JACQUES](#)



Le « PASS Santé » ?

La Région SUD PACA offre à tous les jeunes de moins de 26 ans, résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la possibilité **d'accéder gratuitement à un ensemble de prestations chez les professionnels de santé de la région.**

Ce chéquier, composé de coupons, leur permet de bénéficier de consultations médicales chez un médecin généraliste ou un spécialiste, d'analyses biologiques et d'obtenir le remboursement de produits de contraception en pharmacie. Il est également destiné à la prise en charge de consultations psychologiques.

Comment en bénéficier ?

Commandez votre chéquier Pass Santé Jeunes sur <http://passantejeunes.maregionsud.fr/> ou <http://jeunes.maregionsud.fr/>

Informations au 04 88 73 80 00 / pass-sante@info-maregionsud.fr

